

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine-Sarzin (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du jeudi 3 mars 2022</b> Par suite d'une convocation en date du 19 février 2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 3 mars 2022 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 12 Votants : 13 <b>Délibération n°D_2022_03_03_06</b></p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, M. Jean-Philippe Gecchele, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absente ayant donné procuration : Mme Pierrette Baton-Marechal à Mme Anne-Marie Ceccon Absent excusé : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Carole Chen est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Office National des Forêts - Programme d'actions pour l'année 2022**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme des actions forestières proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2022.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,



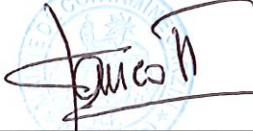

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et à mains levées :

♦ **APPROUVE** le programme des actions forestières proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2022 tel que mentionné ci-dessous :

Descriptif des actions et localisations	Qté	Un.	Montant estimé en € HT	Montant estimé en € TTC
<p><b>TRAVAUX DE MAINTENANCE</b> <input type="checkbox"/> Entretien du périmètre : débroussaillage manuel Localisation : 1.u <input type="checkbox"/> Entretien du périmètre : débroussaillage manuel Localisation : 4.u, 5.u <i>Sous-total</i></p>	0.94  1.37	KM  KM	  <b>6 080.00</b>	  <b>7 296.00</b>
<p><b>TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX</b> <input type="checkbox"/> Entretien de la mare du Bois du Mont <input type="checkbox"/> Travaux environnementaux d'entretien divers <i>Sous-total</i></p>	1.00 1.00	FO U	  <b>4 430.00</b>	  <b>5 316.00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>10 510.00</b>	<b>12 612.00</b>
<p><b>PRESTATIONS D'ETUDES ET DE SERVICES</b> <input type="checkbox"/> Travaux d'entretien de piste/chemin sur l'ensemble de la commune (ligne pouvant être activée par la commune pour tous travaux urgents et/ou imprévus) <i>Sous-total</i></p>	1	FO	  <b>1 000.00</b>	  <b>1 200.00</b>

- ♦ **PRECISE** que la ligne « Prestations d'études et de services » ne sera activée que si nécessaire,
- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire <b>08 MARS 2022</b> Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le : <b>08 MARS 2022</b>  	Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine-Sarzin, le 8 mars 2022 Le Maire,  Georges CANICATTI 
--	--